

SAINT POMPAIN

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



Le mot du maire

Les actus

La vie associative

Le collège

Agenda

Infos pratiques

La vie économique

N°146

Octobre 2022

www.saint-pompain.fr

Sommaire

Sommaire	
<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Le mot du maire</i>	3 4
<i>Les actus associative</i>	4 20
<i>La vie associative</i>	20 26
<i>Le collèga</i>	26 28
<i>Agenda pratiques</i>	28 29
<i>Infos pratiques économique</i>	29 31
<i>La vie économique</i>	31

Le BIC paraît 2 fois par an : les 20 octobre et 20 mars.

ⓘ *Les articles devront parvenir à la mairie (mairie-st-pompain@orange.fr)
avant les **5 octobre** et **5 mars**.*

Veillez à respecter ces dates pour ne pas retarder les parutions.

Madame, Monsieur,

Records de chaleur, du prix de l'essence, baisse du pouvoir d'achat, explosion du prix du gaz, de l'électricité, guerre en Ukraine.... Ces mots que nous ne cessons d'entendre entraînent une morosité et de l'inquiétude. Le contexte économique est difficile pour les collectivités. Elles ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Elles doivent faire face à l'augmentation des matières premières, des prix de l'énergie, de la revalorisation de l'indice des fonctionnaires. Ce sont des charges nouvelles qui impactent fortement les budgets des collectivités locales. Le projet de loi de finances pour 2023 confirme les inquiétudes des communes et des intercommunalités. Pour faire face, il conviendra de limiter les dépenses de fonctionnement et l'effort devra se faire sur plusieurs années.

La commune de Saint Pompain a réduit la consommation d'une manière significative avec l'éclairage public et poursuivra les efforts nécessaires afin de réduire la facture énergétique. La salle des fêtes ne sera pas chauffée pour les activités sportives. Il est demandé aux utilisateurs du stade de respecter l'extinction de l'éclairage dès que les matchs et entraînements sont terminés.

S'agissant du projet d'aménagement du centre bourg, nous avons reçu en septembre le résultat du diagnostic préventif archéologique. Le 13 octobre dernier, nous avons rencontré les services de l'état. Le résultat de ces fouilles a permis d'identifier entre autres un cimetière médiéval avec de très nombreuses sépultures et d'autres vestiges. Ces éléments se situent particulièrement sur la place de l'église, et sur la parcelle où est sise l'ancienne cure. Les vestiges observés ne sont pas situés en profondeur. Notre interlocuteur de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) nous confirme qu'il faut redéfinir le projet par rapport aux préconisations de sauvegarde de ce patrimoine sous terre. Il convient donc de trouver un équilibre entre l'aménagement et la préservation de ce patrimoine. Nous allons réfléchir à une nouvelle méthodologie à laquelle vient s'ajouter toutes les difficultés énumérées ci-dessus. Si vous êtes intéressés par le bilan archéologique, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie.

Nous programmerons une date au cours du premier trimestre 2023 pour inviter l'archéologue en charge des fouilles à venir vous présenter et commenter le diagnostic. N'hésitez pas à venir rencontrer cet archéologue.

La collectivité poursuit l'entretien des biens existants. Vous avez pu constater que les grilles qui entouraient le monument aux morts ont été retirées. Elles étaient très fortement dégradées. Dans le cadre du zéro produits phytosanitaires, le cimetière a été engazonné.

Pour la première année, nous avons mis en place le dispositif ARGENT DE POCHE. Un seul candidat s'est présenté. Il a passé trois semaines avec les agents techniques et ce fut pour lui une très belle expérience. Vous lirez son témoignage dans les pages suivantes.

Enfin, je terminerai sur une note plus joyeuse en évoquant les deux soirées organisées par le Conseil Municipal avec la collaboration du CARUG. Deux soirées différentes et innovante pour l'une d'elles puisqu'elle s'est déroulée chez l'habitant. Nous sommes fiers et heureux de contribuer à la culture dans nos campagnes et essaierons de poursuivre cet élan.

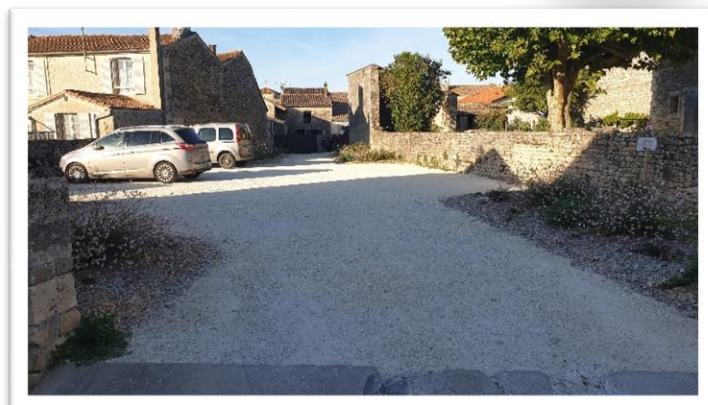
Bien à vous.

Christiane Bailly

Un parking aménagé à deux pas de la bibliothèque

Avec l'aide financière du Département, la municipalité a terminé la réfection des parcelles situées rue des écoles à proximité de la bibliothèque.

Cet aménagement facilite l'accès des particuliers à leur domicile et il permet de disposer d'un espace de stationnement pour les usagers de la bibliothèque. Nain Pompain nous a ramené quelques clichés.



Des informations sur le cimetière

Suite à l'expérimentation satisfaisante de végétalisation et de plantation entre tombes réalisée en octobre 2021 sur une partie du cimetière, la végétalisation a été généralisée à l'ensemble du cimetière.

L'engazonnement (constitué d'un mélange à 40% de Fod Ridu et à 60% Fod Dumas Tricho) offre un visuel de tapis vert permanent même en période chaude, demande peu d'entretien, stoppe quasiment la pousse de plantes invasives (pourpiers, liserons etc.).

Des panneaux d'information sont apposés aux entrées du cimetière et sur le parcours intérieur sensibilisant les usagers à respecter cette végétalisation, à ne pas gratter le sol autour des tombes, à n'utiliser que des produits naturels pour le nettoyage des tombes.

La mise en place de plantes couvre sol entre tombes sera envisagée courant 2023.



Végétalisation de l'ensemble du cimetière

Afin de ne plus faire usage de produits phytosanitaires, le cimetière fait l'objet d'une végétalisation globale (enherbement des allées secondaires et plantes couvre-sol entre tombes)

Merci de bien vouloir respecter la zone de semis

Ne pas piétiner le temps de la pousse

Merci de votre compréhension

Septembre 2022

Saint-Pompain
79160

Les orientations pour maîtriser la consommation d'énergie

Depuis quelques mois, le monde est confronté à une grave crise énergétique et la maîtrise de la consommation énergétique devient capitale (notamment avec la période hivernale qui approche).

En choisissant de réduire notre consommation d'énergie, nous permettons à notre territoire de faire des économies budgétaires.

En préambule, il convient de rappeler que la chaleur et la lumière sont les premiers postes de consommation directe.

Les mairies, les écoles, les centres sportifs... tous les bâtiments publics sont de gros consommateurs d'énergie. Chauffage et eau chaude des bâtiments sont de loin les principaux postes de consommation du territoire. Et l'éclairage, lui aussi, notamment s'il est vétuste, est un poste très énergivore. Tout cela représente un coût important pour les communes.

Ainsi, il est possible de contribuer à la maîtrise de la consommation par la mise en place de gestes et d'actions simples.

- **Éteindre l'éclairage intérieur** des bâtiments la nuit, le week-end et lors des périodes de fermeture,
- **Réduire la consommation des appareils informatiques** : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit,
- **Adapter la température** moyenne de chauffage dans les établissements tertiaires, conformément à la réglementation, en vérifiant la bonne programmation des intermittences des équipements et celle des niveaux de température ambiante,
- **Faire vérifier le bon fonctionnement** général des systèmes de chauffage,
- **Sensibiliser** les utilisateurs des infrastructures.

On met en place un suivi des consommations sur le patrimoine du territoire et une incitation à une gestion plus rigoureuse. Cette seule initiative peut conduire à une baisse de 10 % des dépenses, sans investissement dans la performance énergétique des bâtiments.

Consciente du contexte économique tendu sur les prix de l'énergie, la municipalité (via sa commission des finances) avait anticipé la hausse du prix du Kwh dans les prévisions budgétaires pour cette année 2022.

Néanmoins, le prix facturé à la collectivité par son fournisseur d'électricité a été multiplié par deux entre 2021 et 2022 !!!

De ce fait, des décisions ont été prises par le conseil municipal afin de limiter l'impact de cette crise de l'énergie sur le budget. Ainsi, sans remettre en question la sécurité des personnes, l'éclairage public a été converti à la sobriété.

Par délibération du 11 mars 2022, la modification des horaires de l'éclairage portant sur une période expérimentale jusqu'au 31 avril 2022 était la suivante :

- Axes principaux structurants, extinction de 0h00 à 06h00
- Axes secondaires, extinction de 22h00 à 06h30.

Par délibération du 05 mai 2022, la modification pérenne des horaires de l'éclairage était la suivante :

- Extinction de 21h à 06h30 sans distinction de niveaux de priorité des axes pour l'ensemble des armoires avec horloges astronomiques

Enfin, par délibération du 08 septembre 2022, les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune ont été à nouveau modifiées, avec effet au 9 septembre 2022 :

- Extinction de 19 h 30 à 06 h 30 pour les axes suivants :
 - o Beauvais (4 points lumineux)
 - o La Folie (1 point lumineux)
 - o Le Mazureau, RD66 (19 points lumineux)
 - o Centre bourg mairie, RD1 / RD 66, (40 points lumineux)
 - o Stade secteur rue de la Croix Guérin, (5 points lumineux)
- Extinction totale, pour l'ensemble des armoires avec horloges astronomiques, sur les autres axes.

Les collectivités doivent passer à l'action pour maîtriser la consommation énergétique de leur patrimoine. Ceci pour réduire leur facture énergétique, pour agir en faveur du climat et pour montrer la voie aux citoyens et aux acteurs économiques qui, eux aussi, doivent être mobilisés.

On agit à la fois sur les équipements et sur les pratiques des utilisateurs.

Cette combinaison est à elle seule, gage de succès.

Nain pompain grincheux...

Une fois encore, la municipalité a été victime d'actes d'incivilité pendant la période estivale. Cette fois-ci, ce sont :

- Le groupe scolaire qui a été le théâtre de cet acte de malveillance au mois de juin, juste avant la fin de l'année scolaire. Le ou les malfrat(s) ont brisé plusieurs vitres pour pénétrer à l'intérieur du groupe scolaire, et ils ont notamment dérobé le réfrigérateur et le four à micro-ondes de nos enseignants.
- L'aire de sports multi activités a également subi les attaques d'individus malveillants. Il a été constaté des traces de brûlures sur le revêtement de sol. Il convient de rappeler que la réfection de cet espace avait tout de même engendré une dépense de plus de 23 000 € pour la collectivité.



L'ensemble des élus ne peut que déplorer de tels actes.

Pour chacun de ces sinistres, des plaintes ont été déposées en gendarmerie.

La rentrée scolaire à l'école Pierre Autize

Cette année encore, la rentrée scolaire de nos chères petites têtes blondes s'est très bien déroulée, avec comme à l'accoutumée, son lot de petites angoisses (parfois accompagnées de quelques larmes), mais également son lot de rires et de sourires.

Chacune et chacun s'est vu appelé par la directrice de l'établissement, maîtresse Imelda, avant de rejoindre son enseignante, sa salle de classe et ses petits camarades.

Vous aurez remarqué l'absence de maîtresse Séverine en ce début d'année. Pas d'inquiétude, elle a été remplacée dès le jour de la rentrée par une enseignante déjà bien connue des enfants de notre école, maîtresse Audrey. Toute la rédaction souhaite un prompt rétablissement à maîtresse Séverine.

Les effectifs pour cette rentrée scolaire 2022/2023 sont les suivants :

- Maîtresse Céline (accompagnée par Katia et Sabrina) :

PS : 6

MS : 8

GS : 11

- Maîtresse Audrey :

CP : 9

CE 1 : 14

- Maîtresse Imelda (le jeudi Maître Grégory) :

CE 2 : 5

CM 1 : 11

CM 2 : 9



De gauche à droite : Mme Audrey GUERINEAU, M. Grégory SAUVE, Mme Imelda GIRON, Mme Céline JUBIEN, Mme Sabrina REMAUD (ATSEM) et Mme Katia VOIX (ATSEM).

Comme vous pouvez le constater, la fermeture d'une classe a eu pour effet de contraindre l'équipe enseignante à constituer des classes avec un triple niveau.

Nous espérons que cette organisation ne portera pas préjudice aux élèves des classes concernées. Nous restons persuadés que l'équipe enseignante saura faire perdurer la qualité des enseignements dispensés !!!

Les actus de l'école Pierre Autize

A nous le ski !!!

Les classes de CE1 – CE2 de Mme Audrey GUERINEAU et CM1 – CM2 de Mme Imelda GIRON sont parties lors de l'année scolaire 2021 – 2022 en classe de neige à Saint Lary Soulan durant la semaine du 14 au 18 mars.

Une semaine riche en activités montagnardes !

Les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir la pratique du ski alpin leur permettant d'obtenir leur premier ourson pour certains, et même leur première étoile pour d'autres. Ils ont également découvert la randonnée en raquettes. Durant cette randonnée, des guides nous ont raconté l'histoire des Pyrénées. Puis quelques glissades en luge...

Lors de cette semaine, nos petits montagnards ont rencontré Céline, élèveuse de chèvres Angora, qui confectionne avec la laine Mohair différents objets : vêtements, couvertures, tapis...

Ils ont visité la maison des Pyrénées. Celle-ci a débuté par le visionnage d'une vidéo nous présentant le parc national des Pyrénées ainsi que les différentes espèces présentes dans les Pyrénées puis elle s'est poursuivie par une chasse aux indices dans la salle d'exposition : lecture d'informations, écoute, odeurs... Tous les sens étaient en émoi.

Un séjour clôturé par un dîner à Burger King à Bordeaux qui a ravi tous les enfants.



Une classe de mer au top !

Du 27 au 29 juin dernier, les élèves de PS, MS, GS et CP sont partis en classe de mer à Bretignolles en Vendée. Un joli séjour pour clore une belle année de travail sur les quatre éléments.

Au programme : fabrication et manipulation de cerfs volants, land-art et châteaux de sable sur la plage, pêche à pied, visite d'un aquarium... et surtout vie de groupe sans papa et maman ! De quoi faire grandir tous nos élèves !





Espace « LATULU » : à votre service !

Fidèles au poste, les bénévoles vous accueillent à la bibliothèque !
Tous les mercredis de 15h30 à 17h30 et tous les samedis de 10h à 12h30.

De nombreuses nouveautés vous sont proposées, pour les grands comme les petits, et c'est gratuit !
 Si vous êtes passionnés par les livres, la lecture, et avez envie de soutenir l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous êtes les bienvenus.

La bibliothèque sera fermée le samedi 12 novembre et du 19 décembre au 1^{er} janvier.

Un rendez-vous à ne pas manquer : le 25 novembre

RENCONTRE D'AUTRICE



© Buchet Chastel

15 Marie-Hélène LAFON
 Histoire du fils, Buchet Chastel, 2020



Rencontres animées par
Joachim Floren, Libraire

25 NOV. | ST-POMPAIN
26 NOV. | LA MOTHE-ST-HÉRAY

Histoire du fils, Buchet Chastel, 2020. Prix Renaudot 2020.

Le fils, c'est André. La mère, c'est Gabrielle. Le père est inconnu. André est élevé par Hélène, la sœur de Gabrielle, et son mari. Il grandit au milieu de ses cousines. Chaque été, il retrouve Gabrielle qui vient passer ses vacances en famille.

Entre Figeac, dans le Lot, Chanterelle ou Aurillac, dans le Cantal, et Paris, *Histoire du fils* sonde le cœur d'une famille, ses bonheurs ordinaires et ses vertiges les plus profonds.

Marie-Hélène Lafon est professeur de lettres classiques à Paris.

• **Vendredi 25 novembre à 18h30 à St-Pompain**

Bibliothèque - Mairie - Rue de la Croix Guérin
 En présence de la librairie Le Matoulu, Melle

Infos et réservations : 05 49 10 39 89
 bibliothequestompain@orange.fr

• **Samedi 26 novembre à 11h à La Mothe-St-Héray**

Bibliothèque - Moulin du Pont l'Abbé
 En présence de la librairie Le Matoulu, Melle

Infos et réservations : 05 49 05 16 42
 bibliotheque.lamothe@wanadoo.fr



Les enfants à la bibliothèque

L'année 2021-2022 a vu naître le premier journal de l'école que les enfants ont nommé « les p'tits loups de Pierre Autize ».

Lors des ateliers du mercredi matin à la bibliothèque, ils ont choisi leur thème. Après quelques recherches d'informations, ils ont rédigé leur article et ils l'ont tapé à l'ordinateur.

Ce journal est consultable à la bibliothèque. Vous y trouverez notamment, des articles sur la peinture, les écrans et les enfants, une histoire de dragon de leur invention, le réchauffement climatique, le fonctionnement de l'école ou les animaux abandonnés, sans oublier la page de jeux.

Nous continuerons cette année le numéro 2. Il portera sur les contes, la création d'histoire, de BD. Il devrait sortir en mai à la bibliothèque.

En fin d'année, Monique, Mireille, Mélanie, Josiane, Francette et Laurence ont voulu surprendre les enfants en les faisant participer à une balade contée dans Saint-Pompain pour exporter la lecture hors de la bibliothèque. Ces animations ont reçu un franc succès.

En voici quelques photos :



Même Nain Pompain était là !



Le jazz bat la campagne



Un air de jazz dans la campagne pompinoise !

Environ 200 personnes se sont déplacées à Massigny pour venir écouter l'excellent groupe Yellow Bounce dans le cadre du festival "Le jazz bat la campagne". Cet évènement gratuit a été organisé par la municipalité en collaboration avec le CARUG.

C'est par une journée caniculaire, **vendredi 17 juin**, que le groupe de jazz s'est installé au cœur d'une ferme de Massigny. C'est Fabienne Veillat qui a ouvert les portes de sa propriété pour accueillir le festival. Elle nous raconte comment ça s'est passé.



« Fin 2021, Mme Bailly, la maire de St Pompain, sachant que j'étais revenue vivre dans la ferme familiale de Massigny, me parle de son projet de faire un concert de jazz dans une grange. Massigny pourrait être propice à un tel projet.

Je lui dis « Pourquoi pas ». Faire vivre ainsi la maison et le village de Massigny pourrait être une belle aventure.

Le 17 juin 2022, sous une chaleur écrasante, le « pourquoi pas » est devenu réalité. Les musiciens se sont installés sous le marronnier et la buvette devant l'écurie, la grange étant bien trop chaude.

Et la magie a opéré. La ferme de Massigny s'est montrée sous un autre jour. Beaucoup de personnes sont venues applaudir ce groupe festif et enjoué. Je ne peux m'empêcher de penser à mon père qui, en tant que grand amateur de musique et joueur de saxo, aurait été ravi d'un tel évènement à la maison !

Un MOMENT INOUBLIABLE !!

La municipalité en profite pour remercier vivement Fabienne pour son accueil et sa grande générosité. Le cadre de sa propriété qu'elle a soigneusement préparée a ravi un grand nombre de spectateurs, en donnant une occasion unique aux pompinois de venir découvrir un des villages de la commune.



Les soirées du patrimoine de Gâtine

Pour sa deuxième édition, la municipalité a accueilli les **Soirées du patrimoine de Gâtine** vendredi 27 août, marquant ainsi la dernière étape de ce festival itinérant. Ce spectacle est organisé en partenariat avec le Pays de Gâtine et le CARUG (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine).

Après un repas sur place pour ceux qui le souhaitent, c'est à la nuit tombante que le spectacle débute : place au concert de l'excellent groupe de jazz les **Sassy Swingers** combiné à un vidéo mapping mettant l'église en lumières. C'est ainsi qu'environ 300 personnes ont profité des illuminations projetées sur l'église au rythme du jazz News Orleans des musiciens. Ce fut un bel évènement apprécié par le public pompinois et des environs, fidèle aux soirées du patrimoine.

L'organisation a quant à elle été sans faille, grâce à la mobilisation des employés et l'aide du Comité des fêtes pour l'organisation du repas. Merci à eux !

Retour en images...



Dispositif Argent de poche : à la rencontre de Lucas

La municipalité a décidé de mettre en place le dispositif « Argent de poche ».

Ce dispositif existe depuis plusieurs années sur le plan national. Il a pour objectif de donner la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans de réaliser des chantiers rémunérés sur le territoire de la commune pendant les vacances scolaires. A St Pompain, l'action a été proposée en collaboration avec les agents communaux. Elle s'est déroulée durant les matinées du mois de Juillet, pendant trois semaines. Suite à un appel à candidature, un pompinois s'est porté candidat : Lucas Siret.

Le Bic est allé à sa rencontre, il nous raconte son expérience.

BIC : Bonjour Lucas, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Lucas Siret : Bonjour, je m'appelle Lucas Siret, j'ai 17 ans, bientôt 18. Je suis pompinois depuis l'âge de 3 ans. Actuellement, je suis en première année de licence Sciences Politiques à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers.

BIC : Pour quelles raisons as-tu postulé à ce dispositif ?

Lucas : A 17 ans, il est très difficile de trouver un job d'été. Je n'ai pas de voiture pour me déplacer, et avais très envie de gagner de l'argent. Étant très attaché à ma commune, cette opportunité m'a ravi. Cela présentait un côté très pratique puisqu'habitant sur la commune.

BIC : Comment as-tu eu connaissance de cette action ?

Lucas : J'ai eu l'information par ma mère, qui a vu une affiche à la boulangerie, ainsi qu'une publication sur la page Facebook de la commune, Pompibook.

BIC : Comment a démarré cette mission ?

Lucas : J'ai eu un entretien avec le responsable des agents Julien Baty et Madame le Maire. J'ai été très bien accueilli. J'ai reçu des explications sur le cadre administratif et juridique mais aussi pratiques avec des explications techniques sur les tâches à accomplir.

BIC : Quelles ont été tes principales réalisations ?

Lucas : Il y avait beaucoup de tâches différentes : ponçage, peinture, arrosage, beaucoup de travail sur l'aire de pique-nique de la Torange, avec du nettoyage et le ramassage de nombreux déchets laissés par les usagers. Nous avons également posé une bâche sous les graviers autour du monument aux morts pour en simplifier le désherbage. A ce propos, cela a donné lieu à de nombreuses discussions avec Julien sur le désherbage manuel depuis la suppression de l'usage de la plupart des produits phytosanitaires.

BIC : Comment étaient organisées tes journées ?

Lucas : Je faisais des matinées de 8h à 11h du lundi au vendredi, avec 30 minutes de pause obligatoire dans la matinée.

BIC : Qu'as-tu appris ?

Je ne me pensais pas manuel, et finalement, ça a été une réussite ! J'ai beaucoup appris et me suis surpris de mes capacités, notamment à manier les outils. Une découverte de moi-même !

BIC : Qu'est-ce qui t'a plu dans cette aventure ?

Lucas : Ce que j'ai aimé, c'est la re-découverte de ma commune que j'arpentais étant plus jeune, mais cette fois sous un autre angle, celle des agents communaux. Ils ont les clés de la commune. J'ai apprécié d'être en extérieur, il a fait beau, même très chaud, ce qui a valu parfois une adaptation des horaires. J'ai aussi aimé travailler avec l'équipe, Alain et Julien, je les remercie, avec une impression de vraiment faire partie de l'équipe. Et enfin, prendre soin de la commune m'a fait plaisir ! J'ai pu ainsi contribuer au bien-être quotidien des pompinois, et j'en suis fier.

BIC : Y a-t-il des aspects qui t'ont déçus ?

Lucas : Oui, ce qui m'a déçu, c'est la découverte de certaines incivilités que je n'imaginais pas du tout ! De nombreux déchets qui ne sont pas dans les poubelles, des dépôts sauvages d'ordures, des vols de panneaux... J'en profite pour adresser un message sur toute l'attention qu'il nous faut porter à ces agents, nous leur devons civilité et respect, ils contribuent à améliorer notre bien-être dans notre commune.



BIC : Et des choses qui t'ont moins plu ?

Lucas : Le désherbage de la garderie ! Ce n'est pas une tâche amusante, même si le travail est toujours réalisé dans la bonne humeur. Je ne peux plus voir le pourpier !

BIC : Que retiens-tu de cette expérience ?

Lucas : Ce fut une expérience très enrichissante, qui m'a permis de redécouvrir ma commune, d'apprendre beaucoup et d'apprendre aussi sur le métier d'agent communal, sur lequel on a beaucoup d'à priori.

BIC : Et maintenant, quelle est la suite pour toi Lucas ?

Lucas : Après les 3 ans de licence, je vise le master en Sciences Politiques. Mon avenir ? Je ne le sais pas encore, soit faire carrière dans la fonction publique, dans la Haute Administration et donc dans les arcanes du pouvoir, soit faire parler ma curiosité dévorante et m'orienter vers les relations internationales, la diplomatie, la géopolitique.

Pour conclure, je recommande cette expérience sans hésitation, et j'aimerais adresser un grand Merci à Julien et Alain pour leur accueil et leur bienveillance. Je leur souhaite bon courage pour la suite !

BIC : merci Lucas. Nous te souhaitons une belle réussite dans ton parcours prometteur.

La Poste : le départ à la retraite de Valérie

Le 30 juin dernier, la municipalité a souhaité marquer le départ à la retraite de Madame Valérie ZOPIRE, après 15 années de services au bureau de poste de la collectivité. Particuliers ou professionnels, nombreux sont ceux d'entre vous qui ont fait appel à ses compétences depuis le 1^{er} mars 2007.

Bonne humeur, convivialité ainsi qu'une petite pointe d'émotion ont été les maîtres mots de cette cérémonie, ponctuée par le discours de Madame Le maire et celui de l'invitée d'honneur.



Madame Le maire a rappelé à l'assistance tout le professionnalisme, tout le sérieux et toute la rigueur avec lesquels Valérie a accompli sa mission de service public tout au long de sa carrière. A l'issue des prises de paroles, une gerbe de fleurs et des cadeaux ont été remis à Valérie.

Valérie a ensuite symboliquement remis les clefs du bureau de poste à celle qui va avoir la « lourde » tâche de lui succéder, Madame Séverine JEANNEAU ; la cérémonie s'est poursuivie avec le verre de l'amitié.

Et bien que Valérie ait placé la barre très haut, nous ne doutons pas que Séverine saura relever le défi.

Mais dans tous les cas, l'ensemble des membres du

conseil municipal et l'ensemble des agents de la collectivité souhaitent à Valérie une heureuse retraite (bien méritée), nul doute qu'elle saura occuper ses journées !!!



Madame Quintard, centenaire !

Pour cette nouvelle édition du BIC, nous sommes allés à la rencontre d'une personnalité de Saint-Pompain qui, à la différence des parutions précédentes, n'est ni une championne de sport, ni une artiste, ni une professionnelle du secteur du bâtiment ou du secteur agricole.

Non, en ce mois d'octobre 2022, nous avons souhaité mettre à l'honneur une personne qui dispose d'une particularité qui lui est propre et dont elle est, à notre connaissance, la seule à disposer au sein des habitants de la commune.

Avant de vous dévoiler son « secret », laissez-nous vous donner son nom : il s'agit de Madame Marie QUINTARD. Et sa particularité nous demanderez-vous ? Eh bien....

Elle vient de fêter ses 100 printemps le 21 avril dernier !!!!

Alors, accompagnés par son fils Daniel, nous nous sommes rendus dans la maison de famille (construite entre 1898 et 1899) pour échanger quelques mots avec Madame QUINTARD et vous en dire davantage sur cette personnalité pour le moins atypique.



Ainée d'une famille de six enfants (4 filles et 2 garçons), Marie QUINTARD est née le 21 avril 1922 à Coulonges, de parents qui avaient des activités de marchands de bois (notamment pour les eaux et forêts) et de cultivateurs.

C'est à Coulonges qu'elle passe son enfance puis son adolescence à s'occuper de la ferme avec ses parents. Elle se marie le 24/08/1944 et poursuit son activité agricole.

Elle se souvient qu'au moment de son mariage, les troupes allemandes étaient présentes sur le territoire et qu'elles venaient régulièrement se ravitailler à la ferme. Une période bien particulière à l'entendre !

Elle arrive à Saint-Pompain en 1947 avec l'aîné de ses 3 garçons, Gérard, né en 1945 à Coulonges. La famille s'agrandit ensuite avec les naissances de Jean-Louis en 1950 puis de Daniel en 1954.

Mme QUINTARD a connu la commune avec beaucoup moins d'habitations et beaucoup moins d'habitants que de nos jours. Elle nous raconte que la majeure partie des activités était centrée autour de l'agriculture car de nombreux Pompinois exploitaient des parcelles de petite taille. A cette époque, l'entraide était le mot d'ordre. Les machines-outils avaient une place beaucoup plus restreinte qu'aujourd'hui et c'était le nombre qui permettait à chacun de faire fonctionner sa ferme.

Marie nous confie même avoir croisé Madame GARRAULT à maintes reprises alors qu'elle conduisait ses vaches dans un champ situé derrière le château.

Daniel se souvient qu'à la fin des années 60, les fermes se sont modernisées et chaque exploitant a été plus ou moins contraint de remanier ses bâtiments pour s'adapter, même si l'entraide restait omniprésente.

Madame QUINTARD est très fière de nous confier que plusieurs naissances sont venues égayer la famille. Ainsi, elle a 8 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Elle occupe ses journées en regardant la télévision, en lisant ou encore en tricotant. Elle a d'ailleurs réalisé un tricot pour chacun de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants !

C'est après avoir passé un moment très plaisant à écouter Madame QUINTARD raconter ses expériences et ses souvenirs, que nous avons laissé notre centenaire vaquer à ses occupations.

Toute la rédaction la remercie (ainsi que son fils Daniel) pour avoir accepté de se prêter au jeu du questions/réponses.

Nous lui souhaitons de se maintenir en bonne santé et de garder bon pied bon œil. Qui sait, nous reviendrons peut-être l'interviewer à nouveau dans quelques temps ?



Les pique niques de l'été

Cet été, les habitants de quelques « quartiers » de St Pompain se sont retrouvés pour leur rendez-vous annuel, le traditionnel pique-nique.



La rue de la Garenne s'est réunie le samedi 2 juillet.

Les habitants de la rue de la Perrine ont également eu leur moment de retrouvaille entre voisins, ainsi que la Rue du Grand Bois.

Quant à la rue de la Mantellerie, petits et grands se sont retrouvés au bord de l'Autize, à l'aire de la Torange samedi 3 septembre.



Sécheresse : des photos inhabituelles



Le faible niveau de la bassin à la retenue du moulin de Draye.



Le lavoir à sec



Le passage à gué aux ponts de Draye



Un passage plus facile pour les cavaliers et leurs attelages !

Saint-Pompain. La première mission Bern achevée

La commanderie de Cenan, un des trois projets retenus par la Mission patrimoine confiée par le chef de l'État à Stéphane Bern, est sauvée.

La commanderie de Cenan, dont la construction remonte au XII^e siècle, après avoir été pré-sélectionnée par la Fondation du patrimoine des Deux-Sèvres dans le cadre de sa mission de sauvegarde du patrimoine français, a été retenue en 2020 comme projet de maillage par la Mission patrimoine confiée par le chef de l'État à Stéphane Bern.

Depuis sa création en 2018, trois projets de maillage ont ainsi été retenus en Deux-Sèvres : la restauration du château de Pougne-Hérissou en 2019, la commanderie de Cenan en 2020 et l'abbatiale Notre-Dame de L'Absie en 2021. La commanderie de Cenan est le premier projet dont les travaux sont achevés.



Sylvie et Régis Veillat (à droite) ont reçu officiellement la plaque de la Mission du patrimoine des mains de Coralie Desnoues, présidente du Conseil départemental, et Pierre-André Masteau, délégué départemental de la Fondation du patrimoine.

« Il nous reste beaucoup à faire »

A Cenan, la couverture de la maison forte extrêmement dégradée menaçait de s'effondrer et les infiltrations d'eau dégradaient depuis des années l'intérieur du bâtiment. Il était donc urgent de refaire charpente et toiture. Pour un montant de travaux de 68 676 €, le projet de réfection de la toiture a reçu une subvention Mission patrimoine de 47 000 €.

Les travaux sont donc aujourd'hui terminés : « L'édifice est sauvé, c'est un soulagement. Pour le reste des travaux de restauration, et il nous reste beaucoup à faire, nous ne sommes plus dans un caractère d'urgence », explique le propriétaire Régis Veillat. Le bâtiment bénéficie également d'un label de la Fondation du patrimoine, la subvention de ce label a été financée par le Département.

La remise officielle de la plaque de la Mission patrimoine aux propriétaires a été faite par Coralie Desnoues, présidente du Département et Pierre André Masteau, délégué départemental de la Fondation du patrimoine des Deux-Sèvres, représentants les deux partenaires de ce projet.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Loan AUDURIER 31/08/2022
Camille DARAK 03/07/2022
Nora RAFFELE 05/06/2022

Mariage :

Thomas GADONNAUD et Isabelle FAUVRE le 27/08/2022
Huguo POUNGAVANON et Elise RICHÉ le 30/07/2022

Décès :

Néant

JEUX INTERVILLAGE 2^{ième} édition

Blandine compte sur vous !

Bonjour chers pompinois,

Je vous retrouve pour la saison 2 de l'intervillage. C'est une manifestation qui regroupe toutes les communes du coin et doivent s'affronter lors de divers jeux !

Évidemment, nous ne pouvons pas passer à côté, St Pompain se doit d'être représentée. **C'est pourquoi je fais appel à vous pour vous mobiliser pour cette journée du samedi 26 août 2023** afin de créer une équipe de bénévoles (20 personnes) qui pourraient aider au bon fonctionnement de la journée, et également une équipe dans un deuxième temps pour défendre les couleurs de Saint-Pompain.

Une commission jeux est mise en place : il me faudrait 2 personnes pour créer et/ou refaire des jeux, ainsi qu'une commission logistique avec 2 personnes également, pour prévoir le matériel et autre structure utile à cette journée.

Ces commissions représentent 4 ou 5 réunions dans l'année. Cela permet de faire connaissance avec les autres personnes des communes avoisinantes, convivialité garantie !

Même si vous pensez que vos connaissances et/ou compétences sont limitées pour cet événement, la présence de personnes dans chaque commune est indispensable.

Contact :

Blandine Memeteau

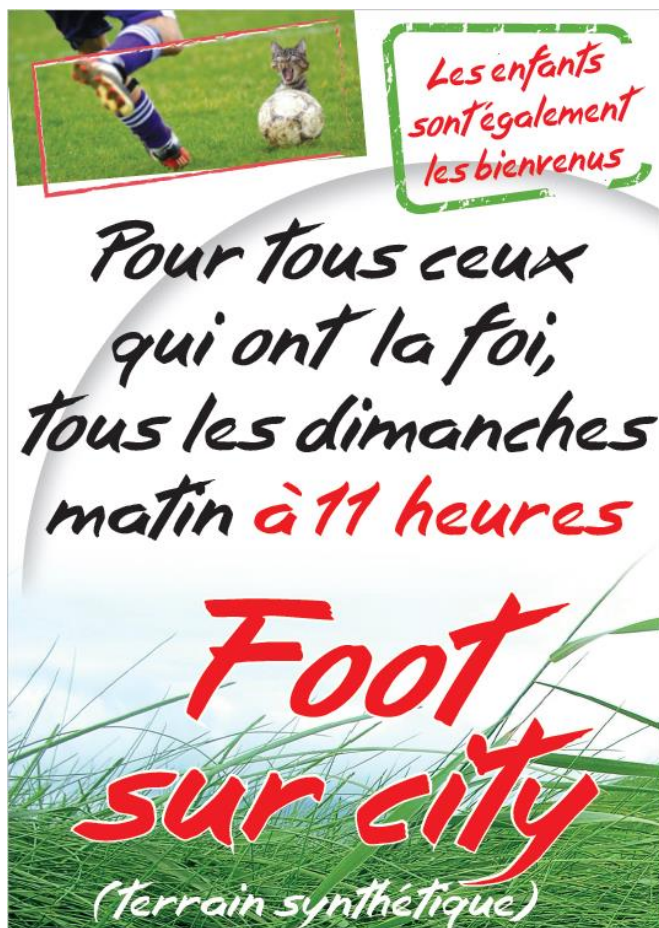
06 83 81 02 94

memeteau.blandine@orange.fr

Je compte sur vous !!!!

Rendez-vous dominical sportif

A l'initiative de quelques pompinois passionnés, un rendez-vous vous est proposé tous les dimanches.



Un heureux gagnant à la boulangerie

En début d'année la boulangerie organisait avec la « baguette festive » un jeu destiné à faire gagner une festive par grattage et un concours sur internet pour gagner l'un des 5 vélos électriques sur le plan national. Un habitant de St Pompain M. Julien Caillon a eu le privilège d'être l'heureux gagnant.

Grâce à lui, le boulanger distributeur des jeux à gratter recevait le même vélo.



Infos Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



**MAISON DE L'EMPLOI
ET DES ENTREPRISES
DE PARTHENAY ET DE GÂTINE**

**ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI**

- PLIE
- Offres
- Emploi
- Projets
- GPECT
- RH TPE
- Mobilité
- Formation
- Economie
- Jeunesse
- Entreprises
- Partenariat
- Service Civique
- Mission Locale
- Clauses Sociales
- Argent de poche
- Développement local
- ERIP : Espace Régional d'Information et de Proximité
- Contrat d'Engagement Jeune



**Jeunes (16 à 25 ans)
Service Mission Locale**



**Adultes (+ de 26 ans)
Service PLIE**



**Entreprises (Recrutement)
Equipe Emploi**

Follow us!



**Permanence Mission Locale
à Coulonges sur l'Autize
Centre Communal
20, Rue de l'épargne
Tous les mardis matin**

**05 49 94 23 46
mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr
www.mdee-parthenaygatine.fr
13, Boulevard Edgar Quinet
79200 PARTHENAY**

Pays de Gâtine



Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

1 idée forte et 4 axes pour guider la Charte du PNR

Depuis l’obtention de l’avis d’opportunité favorable à la création du PNR en 2019, le Pays de Gâtine a lancé l’élaboration de la Charte. C’est un contrat entre l’ensemble des acteurs d’un territoire qui recouvre 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en un ensemble d’objectifs précis et spatialisés afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir : la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l’encouragement des activités économiques et l’innovation.

Les grandes lignes du projet de Charte ont été identifiées à partir du diagnostic et des travaux des différents séminaires et ateliers de concertation menés avec les élus et les acteurs locaux. Une idée forte est sortie de ces travaux : **l’ambition de faire de la Gâtine une mosaïque vivante**. La mosaïque reflète l’image « vu du ciel » du bocage et de la diversité des paysages agricoles ; c’est aussi une mosaïque d’acteurs pour les milieux associatifs et culturels ou une mosaïque de ressources et de productions. Dans une mosaïque, chaque pièce est complémentaire et acquiert sa valeur lorsqu’elle s’insère dans l’image globale. La Gâtine mosaïque doit être vivante, elle doit être en évolution, résiliente aux crises et ouverte aux innovations et au monde qui l’entoure. Pour atteindre cette ambition, la Charte du futur PNR sera structurée autour des 4 axes suivants :

- **Axe 1 : La Gâtine en héritage,**
Des patrimoines, milieux et paysages aux qualités préservées.
- **Axe 2 : La Gâtine en partage,**
Une diversité de ressources durablement valorisée.
- **Axe 3 : La Gâtine en mouvement,**
Un territoire dynamique, en transition, « benaise » et ouvert.
- **Axe fédérateur : La Gâtine mobilisée,**
Des acteurs sensibilisés, engagés et innovants.

Cette stratégie sera complétée par un ensemble d’orientations et de dispositions issues des temps de concertation avec les futures signataires de la Charte, les élus et les partenaires du Pays de Gâtine. La première version de la Charte sera rendue publique courant 2023 avec pour objectif le label PNR en 2026.

Découvrez la biodiversité de Gâtine

2022 marque la fin d’un projet de trois ans visant à mieux connaître la biodiversité en Gâtine via la création d’un Atlas de la Biodiversité Communale. Portée par le Pays de Gâtine, et financée par l’Office Français de la Biodiversité, cette démarche appelée localement **Nature (extra)ordinaire de Gâtine**, a permis un partenariat inédit entre le Pays et trois acteurs locaux : le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** et **Deux-Sèvres Nature Environnement** et le **CPIE de Gâtine poitevine**. Afin de vous prouver que la Gâtine renferme des richesses (extra)ordinaires plusieurs outils ont été créés et sont à retrouver soit sur le site Internet du Pays de Gâtine (film, données cartographiées, synthèse illustrée) ou lors d’évènements en Gâtine via une exposition itinérante, et même un Escape Game qui vous invitera à « percer le mystère du bocage »...



24h de la Nature – Village de Lamairé - juin 2022

Invitation : un spectacle GRAND FORMAT à découvrir en famille

Le Projet de PNR vous donne rendez-vous le 13 mai 2023 à Parthenay, dans le cadre du Festival Ah ? pour le spectacle « La cabane à plume(s) » de la Compagnie l’Homme debout. Ce spectacle a fait l’objet de plusieurs résidences en Gâtine, avec les habitants et les scolaires, pour créer la marionnette géante en osier ou pour construire « la cabane de Gâtine ». Depuis quelques mois, cette cabane, en quatre morceaux, se promène aux quatre coins du territoire, chacune de ses fenêtres offrant un observatoire original sur les paysages de Gâtine. N’hésitez pas à partir à sa recherche et à revivre vos souvenirs de cabane pour patienter jusqu’à la découverte de l’histoire de « La cabanes à plume(s) » au printemps prochain. (plus d’infos : ahsaisonfestival.com)

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d’informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Les galopins



Une nouvelle saison sportive pour les Galopins

Après la rentrée scolaire, ce sont les Galopins qui ont fait leur rentrée en réunissant leur assemblée générale le 14 septembre. Ce fut l'occasion de réaffirmer l'engagement sportif de chacun des membres du bureau et d'accueillir de nouveaux coureurs dans l'association.



Cette année encore, les Galopins proposeront des temps forts toute l'année avec en ligne de mire la **13^{ème} édition des Foulées de l'Autize le 8 mai 2023** à Saint Pompain. Les coureurs pourront ce jour-là participer à un trail nature de 7 ou 15 kms.

Les Galopins vous proposent également de venir les rejoindre une fois par mois pour courir ensemble sur les routes et les chemins de Saint Pompain. Deux distances sont proposées pour que chacun puisse courir à son rythme et prendre du plaisir avec d'autres passionnés de course et de nature.

Les Galopins proposeront aussi des galopades thématiques au profit de diverses associations ou d'actions de bienfaisance comme le Téléthon en décembre 2022. Ainsi, la 1^{ère} galopade de l'année, le 9 octobre, a permis aux participants de participer à Octobre Rose : une quarantaine de marcheurs ont fait une randonnée pompinoise de 10 kms et une vingtaine de coureurs ont « galopé » entre Saint Pompain et Ardin tous vêtus de rose. Tout le monde s'est retrouvé en fin de matinée pour partager un verre de l'amitié. Cette action a permis de recueillir la somme de 200 € qui sera remise à une association de lutte contre le cancer.



Les dates des prochaines galopades : le 6 novembre, le vendredi 2 décembre (galopade pour le Téléthon), le 8 janvier (la galette), 19 février, 12 mars, 9 avril, 4 juin et le 2 juillet (pique-nique des Galopins).

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur nos activités sur Facebook : [fouleesdelautize](https://www.facebook.com/fouleesdelautize)

Les Chœurs de l'Autize

Comme pour beaucoup, l'heure de la rentrée a sonné début septembre pour notre chorale. Une rentrée toute en douceur, quelques choristes profitant de cette période plus calme et du très beau temps pour leurs vacances. Maintenant, tout le monde est là, et c'est avec enthousiasme que nous avons repris nos répétitions du lundi avec la perspective de prestations dont la Covid nous a privés ces deux dernières années.

Seulement deux concerts au cours de la dernière saison, l'un pour le Téléthon, l'autre en mai dernier au profit de l'Ukraine. Un grand merci à ceux qui nous ont accompagnés tant par leur présence que par leur générosité, sans oublier ceux qui pour divers motifs n'ont pas pu nous rejoindre mais ont tenu à faire un don. Petite précision, la somme récoltée a été remise à la Croix Rouge pour être acheminée vers l'Ukraine.

Une fois de plus, j'invite à nous rejoindre, outre le plaisir de chanter, le chant étant un excellent moyen de conserver une vie sociale par une activité conviviale.

La présidente
Alice Roguet

La Pompinoise

Cher(e)s Ami(e),

Notre Association fut déclarée officiellement le 10 juin 1926. Son but, favoriser les œuvres d'éducation populaire. Monsieur Pierre de Brach, propriétaire aux Moulières, ayant à cœur de soutenir l'enseignement primaire et les œuvres périscolaires, fait apport à notre Association d'un immeuble comprenant deux classes, une maison d'habitation, cours et jardin couvrant une superficie de 28 ares. La Croix Blanche se trouve 29, rue des écoles à Saint-Pompain.

L'école a fermé en 1986. Nous avons continué à entretenir les locaux, à faire des fêtes et surtout à recevoir les enfants pour la catéchèse. Puis, douche froide, avec le regroupement paroissial, terminé le catéchisme ... dernière séance le mardi 13 juin 2017. Les enfants sont maintenant accueillis à Coulonges, nous avons pris une retraite anticipée.

Qu'à cela ne tienne, nous avons alors organisé des après-midi jeux le dimanche. Tout allait bien jusqu'à ce que la pandémie nous terrasse.

Il faut mentionner aussi que nombre de familles se sont retrouvées à la Croix Blanche pour des fêtes. Le terrain étant clos, il n'y avait pas de soucis pour les petits enfants. Les jeunes s'y sont retrouvés pour des anniversaires. D'autres y ont fait leur pique-nique de quartier. Elle a même servi de cadre à un mariage.....

L'Association est propriétaire de la Croix Blanche tout pendant qu'elle fait œuvre d'éducation. Comme ce n'est plus le cas, nous allons rechercher les descendants de Monsieur Pierre de Brach pour leur remettre les clés comme les statuts le stipulent... sauf si des bonnes volontés veulent reprendre le flambeau et ont des idées pour continuer à faire vivre ces vieilles pierres.

Nous pensons organiser un vide-maison au printemps prochain. Vous serez avertis des dates retenues lors de la parution du BIC de mars. Il y a des tables, des chaises, des bureaux, des livres de classe, de la vaisselle.... Il y a aussi beaucoup de photos à regarder.

Vous l'aurez compris, nous avons tous le cœur lourd, mais restons positifs malgré tout, il y a eu tant de belles pages écrites dans ces lieux....

A bientôt. Prenez soin de vous

La Présidente : Maryvonne Tempéreau

L'AMITIE

L'amitié, c'est le don d'un regard, d'un sourire,
D'une poignée de mains, d'un accord de pensées ;
C'est savoir écouter celui qui est blessé
Au plus profond du cœur, et qui ne sait plus rire

L'ami vrai, c'est celui sur qui l'on peut compter ;
Celui qui participe à vos joies, à vos peines,
Qui bannit de son cœur, à jamais toute haine,
Et qui, à chaque instant ne sera que bonté.

Avoir un ami est une douce chose...
C'est garder confiance en la vie, en l'amour,
C'est goûter le bonheur un peu plus chaque jour
Et dans le gris des heures trouver un peu de rose.

Stéphanie PREYNAT

L'Association des Parents d'Elèves

En cette année 2022.2023, les membres de l'APE, motivés plus que jamais et investis mutualisent leurs idées, échangent, partagent et sont heureux de vous proposer différentes actions pour mener à bien des projets pédagogiques et favoriser le bien-être des enfants.



Voici un bilan positif de nos diverses opérations menées depuis Mars 2022 :

*** Loto :**

Une excellente soirée remplie de concentration a rassemblé beaucoup de personnes avec toutes générations confondues.

*** Fête d'été de fin d'année :**

Les enfants étaient ravis de pouvoir présenter leur magnifique spectacle (chants/danses) autour du thème pédagogique exploité durant l'année « les 4 éléments » : l'eau, la terre, le feu et l'air. BRAVO et MERCI aux institutrices pour leur investissement et leur travail de qualité. Les parents et familles étaient enchantés.

Par la suite, la fête estivale a continué dans la joie et la bonne humeur grâce aux divers stands de jeux, la buvette ainsi que le tirage de la super tombola !

En ce début d'année scolaire, l'APE vous présente les nouveaux membres de l'association :

- * le bureau :** Morgane DEBOUTE : Présidente
 Elisabeth RIMBAULT : Co-Présidente
 Lucy CRELEROT : Trésorière
 Delphine AUBRY : Co-Trésorière
 Eva BRIFFAUD : Secrétaire
 Marlène NICOT : Co-Trésorière

*** les membres actifs :** 31 parents se mobilisent pour l'APE de St Pompain dont 15 nouveaux membres depuis l'assemblée générale.



Nous voulions REMERCIER :

- toutes les personnes qui ont participé à ces actions déjà engagées et qui souhaitent continuer à apporter leurs pierres à l'édifice. **C'est grâce à vous que les projets d'Ecole vont prendre vie et enchanter les enfants !**
- Mme Jocelyne pour l'animation du SUPER LOTO
- Caroline pour avoir fait profiter nos enfants de tours de poneys lors de la Fête de l'été.
- **Pierrick CIESIELSKY-BARTH** pour nous avoir fait de délicieuses crêpes ;
- **Les partenaires** pour les lots de la Tombola de la fête de fin d'année.

Voici les dates des futures manifestations :

- **Halloween** le : 30/10/22
- **Le Jus de pomme** le : 26/11/22
- **Le Téléthon** le : 02/12/22
- **La Fête de Noël** le : 16/12/22
- **Les Galettes des Rois**
 Boulangerie St Pompain le : 13/01/23
- **Le Carnaval** le : 25/02/23
- **La fête de fin d'année Ecole** le : 01/07/23

Ajout après réunion du 13/10/22 :
 Loto/soirée info-débat/vidé-grenier

Si vous souhaitez dès à présent nous suivre et découvrir nos opérations menées avec ENERGIE, n'hésitez plus, cliquez sur ce QR CODE !!!



L'équipe de l'APE 😊

L'ACCA organise son loto !

A decorative border of colorful loto balls with numbers, surrounding the central text.

SPECIAL CARTES CADEAUX

Vendredi 4 Novembre 2022

SALLE DES FETES
SAINT POMPAIN
20 H 30
Organisé par l'A.C.C.A

39 tirages:

- 1 carte cadeaux 400 €
- 1 carte cadeaux 100 €
- 2 cartes cadeaux 80 €
- Cartes cadeaux 30€ - 20€ - 15€

BINGO sur 1 ligne, 2 lignes et 3 lignes

2 € le carton	2 € le carton spécial
2 € le bingo	2 € tombolas

Pack 10 € (8 cartons + 1 bingo)
Pack 15 € (12 cartons +1 bingo)
Pack 20 € (cartons à volonté + 1 bingo)

Pack non partageable Carton personnels acceptés

Réservation au 06-64-74-57-62

Toute place non prise à 20 h 15 sera donnée
Ouverture des portes à 19 h 00

Buffet Buvette NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE I.P.N.S

Le Comité des fêtes



Une nouvelle année qui commence !!!!

L'assemblée générale du 30 Septembre dernier a été l'occasion de faire le point sur les animations réalisées sur l'année 2021/2022, en évoquant les différentes manifestations qui ont eu lieu : Calendrier de l'Avent, ventes d'huitres, Tartiflette, Saint Patrick, Apér'Ô concert, et Soirée du patrimoine.

Toutes ces manifestations nous ont permis de passer d'agréables moments de convivialité.

Pour l'année à venir, nous réitérerons les manifestations suivantes. Malheureusement, pour certaines, nous ne pouvons vous donner de date précise :

- * **Journée / soirée ludique**, jeux pour grands et petits : **samedi 10 décembre 2022**
- * **Ventes d'huitres** : dimanche 18 décembre 2022 et deuxième journée à préciser
- * **SAINT PATRICK** : **vendredi 10 mars 2023**
- * **Apér'Ô concert** : **début de l'été**

Comme l'année dernière, nous vous préparons un Calendrier de l'Avent virtuel, à suivre sur notre site facebook, pour le mois de décembre, avec cadeaux à gagner pour les trois premiers.



Bien sûr, nous avons toujours besoin de bénévoles pour la bonne réalisation de nos manifestations, alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître par le biais de notre page facebook, sur notre adresse mail, directement lors de ces manifestations, ou auprès des membres du bureau.

L'Assemblée a d'ailleurs été l'occasion d'accueillir de nouveaux membres dans l'équipe, qui se compose désormais de : JOUANNET Laurence, BOSQ Fabrice, MICHAUD Annie, MICHAUD Didier, LE GOFF Bernadette, GOULARD Valérie, GOULARD Jean-Luc, DUPONT Sylvie, DUPONT Daniel, RENAUDET Laurent, RENAUDEAU Patrice, CHARTREU Didier.



Comité des fêtes de Saint-Pompain



cfsaintpompain@gmail.com

La SEP

Les années se suivent et ne se ressemblent pas !

Après 2 saisons de baisse importante du nombre d'adhérents, ce cru 2022-2023 s'annonce prometteur ! Nous comptabilisons près de 130 adhérents (dont 40% de pompinois) contre 84 la saison passée ! Les cours du lundi et du mercredi ont fait carton plein avec une cinquantaine de participants par cours !

Ainsi la SEP propose cette année une variété de cours pour adultes qui ont su remporter l'adhésion du public : **renforcement musculaire, stretching, Zumba, Pilates et Danse Modern'Jazz**. Suite à la proposition de pompinois d'initier des cours d'anglais sur la commune, la SEP a su répondre présente. Ainsi, tous les mardis soirs, une quinzaine de personnes se réunissent pour apprendre les bases du langage anglais dans le but de se débrouiller à l'étranger. Enfin, nous avons pu renouveler les cours de théâtre grâce à l'adhésion d'une petite dizaine d'enfants.

Notre assemblée générale s'est tenue le 6 octobre. 4 personnes, en plus des membres du bureau étaient présentes et nous tenons à les remercier dans ce contexte où l'engagement associatif s'essouffle.

Le nouveau bureau de la SEP se compose ainsi :

- Co-présidentes : Blandine Memeteau et Christine Verdié
- Co-trésorières : Karine Birault et Lydie Bichon
- Co-secrétaires : Ingrid Chevallereau et Cécile Jalleau
- 7ème membre : Christine Bignon
- Membres actifs : Clémence Breillad, Fanny Douillard et Agnès Gauphichon

Nous profitons de cet espace pour remercier vivement Céline Pénard, Dominique Lempereur et Marion Couliau-Bouhier qui ont œuvré de nombreuses années au sein de la SEP.

Pour terminer, la SEP organise pendant les prochaines vacances de Pâques (du 17 au 21 avril 2023) un **stage de cirque** ouvert à tous à partir de 6 ans. Plus d'infos à venir dans nos commerces, boîtes aux lettres, réseaux sociaux, etc. Nous espérons que cela répondra à vos attentes.

Bonne saison sportive !

Le bureau

Un peu de poésie

Instants précieux volés
À la froidure de l'hiver

Se laisser envelopper
D'une douce lumière
Aux reflets de soie

Instants précieux volés
À la froidure de l'hiver

Goûter
Aux parfums d'enfance
D'une flamme vacillante

Rêveries
Aux saveurs tamisées
Des bougies colorées

Instants précieux
Volés à la froidure de l'hiver
Long frileux et chaleureux



Rentrée des personnels

Le 31 août, tous les personnels se sont retrouvés au collège pour faire leur rentrée. Cette année, l'établissement accueille deux nouvelles surveillantes, deux services civiques, une nouvelle secrétaire et de nouveaux enseignants dans quelques matières : en Physique-Chimie, en SVT, en Mathématiques, en Espagnol et en Education Physique et Sportive. Bonne année scolaire à tous !



Journée d'intégration 6èmes 2022

Du 12 au 19 septembre 2022, les cinq classes de sixièmes 2022-2023 ont bénéficié d'une **journée d'intégration** dans le parc du château de Coulonges/l'Autize. Leur journée s'organisaient en quatre ateliers encadrés par les adultes, professeurs et surveillants qui les suivent au collège. Autant d'activités permettant aux jeunes élèves d'activer les qualités à mettre en œuvre tout au long de la scolarité, permettant d'apprendre à travailler en groupe et permettant de passer de bons moments en compagnie de leurs pairs.

UNSS : compétition Handball & Football

Le 28 septembre 2022, trois collèges se sont rencontrés pour une compétition de Handball et de Football : il s'agissait des collèges de Coulonges, Champdeniers et Secondigny, avec des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Il y avait 31 handballeurs et 15 footballeurs de Coulonges. Tous les sportifs ont apprécié cette journée de compétition qui s'est déroulée dans une ambiance très amicale.



Quinzaine Harry Potter au CDI



Cet automne, le CDI se met aux couleurs de Poudlard !

Plusieurs événements en rapport avec les célèbres personnages de J.K. Rowling seront proposés au CDI, pendant la semaine qui précède et pendant la semaine qui suit les vacances de la Toussaint :

- Un quiz Harry Potter
- Des cours de potions magiques
- Un studio photos Harry Potter

Les élèves pourront venir déguisés et vivre les aventures du célèbre petit sorcier de Poudlard.

Ouverture du Foyer au collège

En ce début d'année scolaire, le collège a ouvert un foyer élève en autogestion des élèves qui sont accompagnés par les deux personnels recrutés en service civique.



Ouverture du Foyer au collège

Cette année encore, le collège a participé à la fête de la Science. De nombreux ateliers ont été animés par les élèves des 3^{èmes} pour les autres élèves plus jeunes. À venir :

- Planétarium
- Débats scientifiques
- Découverte de métiers scientifiques
- Expériences au CDI (on retrouve Harry Potter ...)

Cérémonie de remise des diplômes du Brevet session 2022

Le 14 octobre, le collège Henri Martineau a organisé une cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet. Pour les anciens élèves de 3^{ème}, ce fut l'occasion de fêter leurs réussites à l'examen mais aussi de se retrouver avec beaucoup d'émotions et de joie. Bravo à tous les lauréats et à tous leurs professeurs !



*Toutes les informations concernant le collège sont sur son site internet à l'adresse suivante :
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges/>*



Dimanche 30 octobre 2022 : Halloween

Organisé par l'APE

Vendredi 4 novembre 2022 : Loto à 20h30 à la salle des fêtes

Organisé par l'ACCA

Vendredi 25 novembre 2022 : rencontre d'autrice

Marie-Hélène Lafon à la bibliothèque à 18h30

Samedi 26 novembre 2022 : Opération jus de pomme

Organisé par l'APE

Vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022 : weekend du Téléthon

Manifestations à venir par les associations

Samedi 10 décembre 2022 : journée soirée ludique / jeux

Organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 16 décembre 2022 : fête de Noël de l'école

Dimanche 18 décembre 2022 et deuxième jour à préciser : vente d'huîtres

Organisé par le comité des fêtes

Vendredi 6 janvier 2023 : les vœux du maire

A 19h30 à la salle des fêtes

Dimanche 13 janvier 2023 : galettes des rois avec la boulangerie de St Pompain

Organisé par l'APE

Samedi 25 février 2022 : Carnaval

Organisé par l'APE

Vendredi 10 mars 2023 : Saint Patrick

Organisée par le comité des fêtes

Lundi 8 mai 2023 : Les Foulées de l'Autize

Organisé par les Galopins

Samedi 1 juillet 2023 : la fête de fin d'année de l'école

Organisé par l'APE

Début d'été 2023 : Apér'O Concert

Organisé par le Comité des Fêtes



La cérémonie du 11 Novembre se déroulera à 11h30
aux monuments aux morts, en présence d'un piquet d'honneur
de l'ENSOA de St Maixent.

Un texte sera lu par une jeune collégienne,
les enfants de l'école seront également présents.
Nous espérons vous retrouver nombreux pour se souvenir
de ceux qui se sont battus pour la France.
Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Mis à jour le 15 novembre 2013 par direction de l'information légale et administrative (premier ministre)

Non vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Règle générale

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Sanctions

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À noter : les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Extrait de la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Quand peut-on tondre sa pelouse ?

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Selon l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

Que se passe-t-il pour les animaux en divagation ?

L'arrêté du 13 Septembre 2017 précise **qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la commune de Saint Pompain.**

Extrait de l'arrêté :

Est considéré comme en état de divagation, tout animal, et en particulier tout chien, qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de son responsable, d'une distance supérieure à cent mètres. Tout animal abandonné, livré à son seul instinct est considéré en état de divagation.

Les animaux en état de divagation, seront capturés et transportés en fourrière, conformément à la réglementation en vigueur, en matière de lutte contre les animaux errants. Ils ne pourront être récupérés qu'après le paiement des frais engagés, relatifs à la fourrière.

Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté seront sanctionnés et poursuivis conformément aux loi et règlement en vigueur devant les tribunaux compétents.

A VOTRE SERVICE

CENTRE CANTONAL

20, rue de l'Épargne
79160 Coulonges sur l'Autize

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 08h30 à
12h et de 14h à 17h
Et le vendredi de 08h30 à 12h
et de 14h à 16h

Communauté de communes Val de Gâtine

05 49 06 81 44

S.I.V.O.M

05 49 06 06 24

Gestion des déchets

05 49 06 81 45

A.C.S.A.D

05 49 06 21 81

MEDECINE DU TRAVAIL

05 49 06 19 92

S.A.S.T

05 49 16 10 11

HEURES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au samedi de 9h à 12h
☎ 05 49 06 01 66

HEURES D'OUVERTURE DU Secrétariat de la Mairie

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8h30 à 12h30
Le mercredi de 13h30 à 16h30
☎ 05 49 06 01 73

www.saint-pompain.fr
mairie-st-pompain@orange.fr

DECHETTERIE

A partir du 01/01/2021

	ARDIN	CHAMPDENIERS	LA CHAPELLE-THIREUIL
LUNDI	14h – 18h	Fermé	Fermé
MARDI	14h – 18h	14h - 18h	Fermé
MERCREDI	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h 14h – 18h	9h – 12h 14h - 17h30
JEUDI	Fermé	9h – 12h 14h - 18h	Fermé
VENDREDI	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	Fermé
SAMEDI	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h 14h – 18h	9h - 12h30 13h30 – 17h30

INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est important pour les personnes nouvellement arrivées sur la commune (propriétaires ou locataires) de se présenter à la mairie au plus tôt.

C'est l'occasion de vous faire connaître auprès de l'administration locale.

Vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale, faire changer votre carte d'identité et vous renseigner sur les différents services de la commune.



CARTE GRISE

Le secrétariat de la mairie peut vous aider dans vos démarches et fournir les imprimés nécessaires à transmettre à la préfecture de Niort.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

S'adresser à la mairie de Coulonges sur l'Autize.

ACTES D'ETAT CIVIL

Pour l'obtention des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous directement à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

CORRESPONDANTS PRESSE



Correspondant local pour le journal **La Nouvelle République** :

M. Gérard DEFER : g.defer@sfr.fr Tél : 06.15.39.82.11 / 05.49.05.36.72

BAR - RESTAURANT « La Prunelle »



Clémence MEMETEAU
Rue des Montfortains
05 49 06 27 60

BOULANGERIE - PATISSERIE



Pierrick JAULIN

9, rue Désiré Méchain
05 49 77 37 60

VENTE DIRECTE A LA FERME

Viande de Boeuf, Veau et Porc



Tony POUZINEAU
06.20.62.89.80

lafermedesalleuds79@orange.fr

COMMERCE DE GRAINS

Engrais-Vins et tous produits du sol



COSSET et FILS

Rue de la Mantellerie
05 49 06 01 69

MEDIAGOLD Isabelle NASSE

Médiation animale Zoothérapie
Maisons de retraite, Institutions enfants
et adultes porteurs de handicaps,
demandes individuelles

05 49 25 09 39 / 06 15 09 10 87
isabelle.nasse@gmail.com

VENTE DE LEGUMES BIO Les jardins du petit kiwi



Romain DEAU
12 rue principale
Beauvais

06 24 85 64 36

romain.deau@hotmail.fr

MENUISERIE neuf et rénovation

Placo, cloison et plafond



Michel HOUMEAU

Sainte-Sabine
05 49 77 56 40

ELECTRICIEN - PLOMBIER

Dépannage et installations neuves



Damien PICAUVILLE

La folie

06.76.81.56.69

05 49 05 37 97

FERME DE LA MANTELLERIE

Ferme Pédagogique - Vente directe



36 rue de la Mantellerie

06.79.15.00.27

05.49.25.04.81

DEBOUTE Jean-Philippe

07 71 69 21 77

deboute.jp@yahoo.com



Terrassement
Assainissement
Maçonnerie
10 chemin des carrières

GARAGE TOLERIE

Peinture- Vente VO VN

E.U.R.L Patrick BRIFFAUD



1, rue Bertin

05 49 06 05 84

www.garage-briffaud.fr

TRAITEUR A DOMICILE T FOU DE CUISINE



Laetitia

06 12 70 10 31

TRAITEUR DU SOLEIL DANS LA CUISINE



06 59 21 60 81
contact.niort@dslc.fr

SOCIETE D'ASSEMBLAGE ET DE CABLAGE ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL



SACEP

Rue de la Gare

05 49 06 00 10

ECHAPINOX

Gachignard Tony

Tuyauterie Soudure Chaudronnerie



INOX ALU TITANE

06 25 50 53 38

gachignardtony@orange.fr

ELECTRICITE GENERALE Vincent LESCORBIE



Beauvais
05 49 06 22 30

ENTRETIEN

Création d'espaces verts



Maxime YOUENOU

06 13 86 63 61

EIRL GADONNAUD MENUISERIE - EBENISTERIE

Cuisine - agencements - placo

Ouverture PVC /ALU /BOIS



18 rue du puits sec

06 64 18 66 92

thomas.gadonnaud@laposte.net

Dépannage, conseil, formation en informatique



Bertrand BILLIER

06.29.71.16.64

bbert3010@gmail.com

Laurent Fouché Salarié à domicile Jardinage, petit bricolage



Tél fixe: 05 49 04 11 70

Tél port : 06 37 03 25 13

Mail : fouché.laurent@free.fr

Entre Marais et Gâtine Chambres et Tables d'hôtes



2 Rue de la Mare

Contact : Laëtitia VEZIN

06.12.70.10.31

www.chambres-hotes.fr/41119

EIRL Hernandez Jérôme



Paysagiste

Aménagements et
entretiens extérieurs

06 75 29 35 00

beauvais.paysage@gmail.com

TRAVAUX AGRICOLES

SARL BAUDOIN L & C



Massigny

06 13 30 43 11

06 26 09 48 29

Sébastien MARTIAL

Maçonnerie générale, rénovation,
aménagement de cour




49 rue Désiré Méchain

07 70 64 53 49

sebastien.martial4@orange.fr

La Commission Communication
Mairie St Pompain
mairie-st-pompain@orange.fr

www.saint-pompain.fr

 Pombibook